



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Martinique

Commune : Les Anses-d'Arlet

Autres communes :

R500

Appellation : Église Saint-Henri des Anses-d'Arlet

Monument(s)

Appellation : Église Saint-Henri des Anses-d'Arlet

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 16/03/1995

Étendue de la protection : Est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, en totalité y compris les vitraux de Saint-Henry et du Sacré-Coeur de Jésus, de l'Église Saint-Henri des ANSES D'ARLET, située sur la parcelle 98 figurant au cadastre section I, d'une contenance de 7 a. 65 ca, et appartenant à l'État - Ministère de l'Economie et des Finances et est située dans les 50 pas géométriques.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.